



PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN

L'essentiel du Parc 2018

Une autre vie s'invente ici



www.parc-golfe-morbihan.bzh

En 2018, le Parc se met en 4 !



David LAPPARTIENT
Président

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a eu 4 ans en 2018 et a officiellement accueilli 4 nouvelles communes classées par décret du Premier ministre : Baden, Le Bono, Plougoumelen et Treffléan. Le Parc se réjouit de cet agrandissement qui lui permet de conduire encore plus largement son 2nd programme triennal. Ambitieux et cohérent, ce programme assure la mise en œuvre de la Charte du Parc avec la volonté de développer les partenariats et les coopérations avec tous les acteurs locaux.

Portées directement ou accompagnées par des appels à projets dont le Parc est lauréat, les actions développées dans ce second programme ont l'ambition d'apporter des réponses aux nombreux défis auxquels nous sommes confrontés : nous adapter au changement climatique, reconquérir la biodiversité, renouveler la végétation arborée, préserver la qualité de l'eau, valoriser le patrimoine culturel, œuvrer pour la qualité des paysages, encourager des pratiques économiques, touristiques et agricoles vertueuses, veiller à la qualité de vie en matière d'urbanisme, développer la pédagogie et la sensibilisation...

Pour relever ces défis et les inscrire dans un espace de valeurs et de dialogue, le Parc est reconnu comme un partenaire à part entière et il est fortement sollicité par les acteurs locaux et institutionnels.

Les actions présentées au sein de cet « Essentiel 2018 » et les méthodes développées pour les mettre en œuvre démontrent que le Parc n'est pas une zone sous cloche mais un espace de concertation et d'expérimentation. Sa force réside dans sa capacité à coopérer et à convaincre plutôt qu'à contraindre.

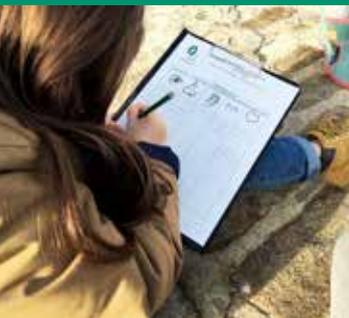
Hardizh en doa labouret ar Park e 2018 !

E 2018 e oa bet lidet 4 blez Park natur rannvroel ar Mor Bihan ha brasadet e dachad. Dre an dekred ag an 21 a viz Gwengolo 2018 get ar C'hentañ Ministr e oa bet degemeret 4 c'humun arall : Baden, ar Bonoù, Plougouvelen ha Trevlean.

Er blez-se ivez e oa bet roet lañs d'hon eil programm tribleziek. Ur programm uhelek ha kempoell eo evit lakat ar garta e pleustr, get dispignoù mestroniet mat hag ur skipailh stabilaet.

An oberoù kaset à-raok en eil programm-se zo douget get ar Park e-unan pe skoazellet dre c'halvoù da raktresoù gounezet getañ. Ar pal zo degas diskoulmoù d'ar c'hudennoù e-leizh a zo dirakomp : em ober doc'h chañchamant an hin, adc'hounit bevliesseurted, renevezñ ar gwez, gouarn kalite an dour, talvoudekaat ar glad sevenadurel, labourat evit ma vo brav an dremmvroioù, harpiñ ar boazioù fur a-fet an ekonomiezh, an touristerezh hag ar labour-douar, diwall doc'h kalite ar vuhez pa vez anv a gêraoziñ, diorren ar bedagogiezh hag ar c'hizidikaat...

Evit donet da benn, emañ anavet ar Park evel ur c'hevelour ag ar choaz ha lies-mat e vez galvet get an obererion lec'hel hag ensavadurel. An oberoù kinniget en danevell « Ar pep retañ e 2018 » hag an hentennoù evit o lakat e pleustr a ziskouez mat n'emañ ket ar Park edan ur golo hag ec'h eus ur lec'h kendiviziñ hag arno-diñ anezhoñ. Doazh eo ar Park da genlabourat hep forsiñ hani. Ag an dra-se e ta e nerzh.



Sommaire



L'essentiel du Parc en 2018

6 PATRIMOINE NATUREL

8 EAU

10 PAYSAGE

12 PATRIMOINE CULTUREL

14 GIZC - CLIMAT

16 URBANISME

18 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

20 ÉCOLE DU PARC

Les actions « phares »

Marque
«Valeurs Parc»

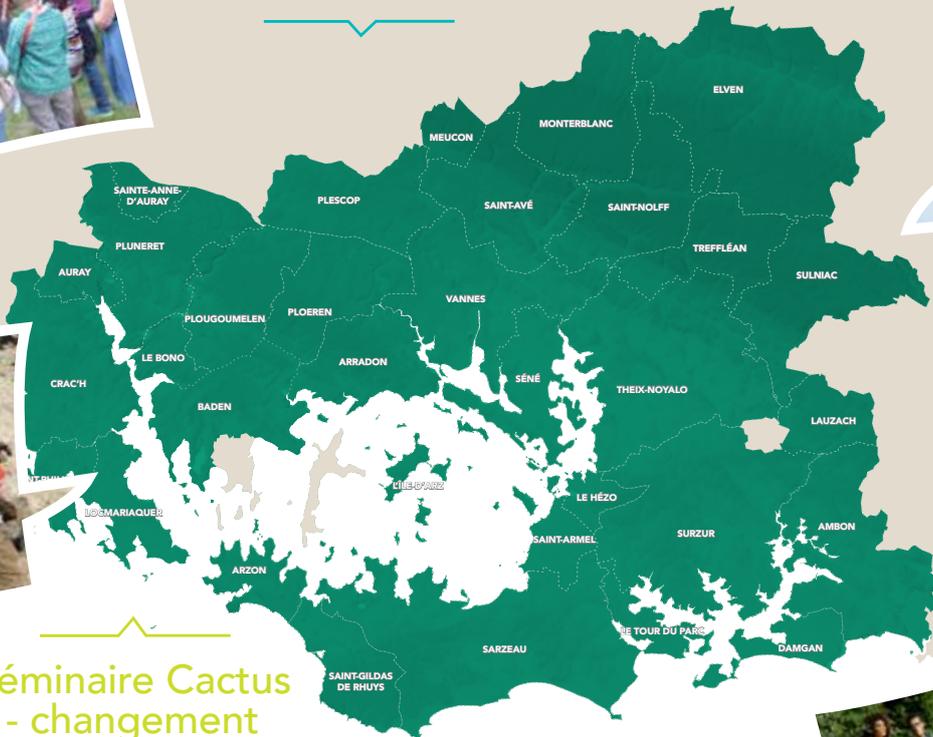


Renouveau de
la végétation
arborée



Elaboration
d'un guide
méthodologique du
potentiel foncier

Aires marines
éducatives



Séminaire Cactus
- changement
climatique

Fête du Parc



Territoire
à Énergie
positive et
à croissance
verte



Atlas de la
biodiversité
communale



Contribution
à la révision
du SMVM



Dites 33

Le Parc s'agrandit de 4 communes nouvellement classées par décret paru au journal officiel le 20 décembre 2018. Avec Plougoumenen, Le Bono, Baden et Treffléan, le territoire classé Parc naturel régional du Golfe du Morbihan compte 33 communes. *



2018-2020 en route pour le deuxième programme triennal d'actions du Parc

2018 a été la première année du nouveau et second programme triennal du Parc. Comme le premier, il a été construit pour répondre aux 8 orientations inscrites dans la Charte et aux priorités politiques données pour les 3 ans à venir. Ce programme se décline en plusieurs projets pour chaque orientation.

Pour mémoire les orientations sont : « 1 : Préserver, sauvegarder et améliorer la biodiversité », « 2 : Préserver l'eau patrimoine universel », « 3 : Valoriser la qualité des paysages », « 4 : Contribuer à la préservation et la valorisation du patrimoine culturel », « 5 : Assurer un développement et un aménagement durables », « 6 : Assurer une gestion économe de l'espace », « 7 : Promouvoir un développement respectueux des équilibres », « 8 : Développer l'Ecole du Parc ouverte sur le monde ».

Le 9 juin 2018 s'est tenue la seconde édition de la Fête du Parc, sur le thème « climat et biodiversité ». Le matin, des animations ont été proposées dans les 33 communes du Parc : découvertes des plantes comestibles, randonnées suivies de pique-niques, nettoyage de plages, visites d'une saline ou d'une cidrerie, etc.

L'après-midi, un temps fort et fédérateur s'est déroulé au centre-ville d'Elven. A la différence du Port de Saint Goustan (lieu du temps fort de la Fête 2016) qui bénéficie d'un flux permanent de visiteurs en été, il s'agissait de faire venir les visiteurs à Elven, d'où une offre d'animations plus large que sur la première édition (une douzaine de stands en 2016, une vingtaine en 2018).

De multiples stands ont permis à un public familial d'observer le plancton, de fabriquer des cosmétiques maison, de jardiner au naturel, de faire des économies d'énergie, de faire du jus de fruit en pédalant, de fabriquer des porte-clés en forme d'hip-pocampe, d'observer des abeilles au sein d'une ruche vitrée... Des jeux en bois ont apporté une touche ludique à la joie des

Chaque projet est constitué de plusieurs actions. Au total, le programme 2018 – 2020 comporte 28 projets et 84 actions.

Pour réaliser les ambitions traduites dans ce programme triennal, le Parc a continué à développer des partenariats, à mutualiser avec les acteurs du territoire et à rechercher des financements.

Au cœur des transitions (écologique, énergétique, climatique, alimentaire...), le Parc, acteur inventif et agile, œuvre pour détecter aujourd'hui les sujets qui deviendront importants demain pour les collectivités et pour le territoire. *



petits et des grands. Une scène musicale a mis à l'honneur un groupe pop rock et une chorale de chants sacrés.

Petit bémol, compte tenu d'une météo défavorable, la montgolfière de Golfe du Morbihan Vannes Tourisme prévue en fin de journée n'a pas pu être déployée.

La Fête du Parc 2018 était labellisée « Breizh cop » par le Conseil régional de Bretagne.

Nous estimons le nombre de participants à 1500 (1000 sur les animations du matin et 500 sur le temps fédérateur).

Le bilan de cette Fête du Parc 2018 a encouragé la programmation d'une troisième édition en 2020, sous une formule et une date différentes. *



Pour mémoire

La loi pour la reconquête de la biodiversité de 2016 a ouvert de nouvelles possibilités aux Parcs :

- la durée de classement des Parcs à 15 ans : la prolongation de notre Charte, document fondateur du Parc, de 12 à 15 ans a été officialisée par décret paru au journal officiel le 21 décembre 2017. Cela porte la validité du classement du Parc à octobre 2029.
- les communes du périmètre d'études, qui n'avaient pas souhaité intégrer le Parc à sa création, peuvent devenir communes classées, si elles le souhaitent, selon un calendrier lié au décret d'application de cette loi ou plus tard, à l'issue des élections municipales.

Le Parc fait aussi la « Fête »

Les cinq missions d'un Parc naturel régional

Protéger



Aménager



Développer



Accueillir

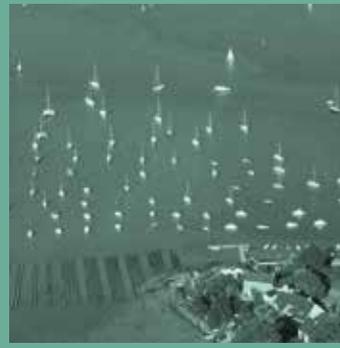


Expérimenter





Orientation 1 :
Préserver,
sauvegarder
et améliorer la
biodiversité du
Golfe du Morbihan
p. 6



Orientation 5 :
Assurer un
développement et
un aménagement
durables du Golfe
du Morbihan
p. 14



Orientation 2 :
Préserver l'Eau,
patrimoine
universel
p. 8



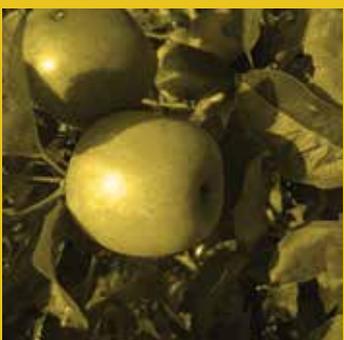
Orientation 6 :
Assurer une
gestion économe
de l'espace
p. 16



Orientation 3 :
Valoriser la qualité
des paysages du
Golfe du Morbihan
p. 10



Orientation 7 :
Promouvoir un
développement
économique
respectueux des
équilibres
p. 18



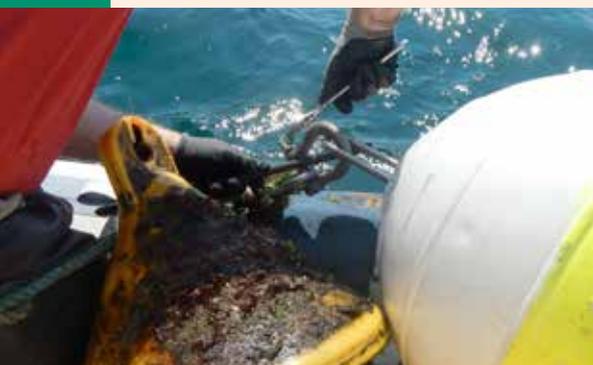
Orientation 4 :
Contribuer à la
préservation et à
la valorisation du
patrimoine culturel
du territoire
p. 12



Orientation 8 :
Développer l'École
du Parc ouverte
sur le monde
p. 20

Natura 2000

Le suivi des mouillages écologiques



Le Parc a poursuivi le portage du contrat Natura 2000 marin dans sa dernière année de mise en œuvre, en partenariat avec les communes d'Arradon et d'Arzon.

Un bureau d'étude spécialisé a conduit deux nouvelles sessions de suivi écologique des herbiers de zostère marine sur les trois sites d'études (Port d'Arradon, ZMEL de Kerrat, Port Navalo). Ces suivis ont pu mettre en évidence sur l'un des sites, des signes précoces de re-

conquête de l'herbier dans l'espace préalablement soumis au ragage de la chaîne du corps-mort.

Par ailleurs, la société conceptrice des mouillages écologiques a mené au printemps une vérification de l'état de l'ensemble du dispositif, ainsi que quelques optimisations techniques. Cet état des lieux a pu notamment mettre en évidence la grande solidité de ces mouillages innovants à l'issue des deux années de mise en place. *

Lutte contre le baccharis à Saint-Gildas-de-Rhuys

Le Parc a accompagné la mise en œuvre du contrat Natura 2000 au bénéfice de la commune de Saint-Gildas-de-Rhuys, dans sa deuxième phase de réalisation.



Après l'intervention préparatoire des services techniques

de la commune, un groupement spécialisé dans la traction équine est intervenu pendant plusieurs semaines pour procéder à l'arrachage de baccharis de très grandes tailles en bordure de la lagune de Kerpont.

L'ensemble du baccharis de cette zone, présent depuis plusieurs décennies, a ainsi pu être éliminé, en adoptant une technique préservant les habitats dunaires fragiles. *



Sentiers côtiers

Vers un état des lieux partagé

Le Parc a sollicité la DDTM du Morbihan pour un travail conjoint sur le sujet du sentier côtier afin d'aller vers une démarche systémique de réflexion à l'échelle du Golfe et du Parc.

Il s'agit dans un premier temps d'avoir une vision globale sur sa mise en œuvre, tant sur la création que sur les suspensions à mettre en place. Cela se fera après la réalisation d'un diagnostic fin sur les linéaires, approuvés par Arrêtés du Préfet, sur le linéaire aménagé ainsi que sur les enjeux conjugués de fréquentation et de biodiversité.

La dégradation de certaines portions du sentier côtier est un constat qui est partagé par plusieurs communes du Parc. Cette problématique est donc intégrée dans cette phase d'état des lieux. *



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Connaissance



Atlas de la Biodiversité Communale

12 communes du Parc se sont engagées dans l'élaboration d'un Atlas de la Biodiversité Communale. Accompagné par le Parc, ce projet a pour ambition de créer une dynamique autour de la biodiversité et de l'appropriation des enjeux forts de préservation.

Pour le lancement de la démarche, afin de favoriser l'appropriation de ce projet par les habitants, environ 120 animations liées à la nature ont été proposées pour la période de l'automne-hiver 2018/2019. Elles se poursuivent jusqu'à mars 2019. Au programme, 42 choix d'animations : balades contées, ateliers cosmétiques, stages d'herboristerie, safaris biodiversité, conférence-diaporama, découverte du bocage... A ce jour, plus de 1 400 personnes ont participé à ces animations.

En parallèle, l'état des lieux de la connaissance des milieux naturels et des espèces de ces 12 communes a été engagé. Il s'agit de rassembler les inventaires naturalistes menés par différentes structures, dont les associations. *



Inventaire Loutre d'Europe

En 2018, la 8^{ème} prospection biennale de la Loutre d'Europe a été réalisée les 12 et 13 avril. L'ensemble des points de suivis localisés sur le territoire a été contrôlé, avec la participation de nombreux partenaires, d'étudiants et d'habitants. *



Trames naturelles

Vers un plan d'actions territorial



En juin 2017, le Parc a répondu à l'appel à projet de la Région Bretagne "Identification et mise en œuvre d'actions en faveur des continuités écologiques".

Il s'agit d'un projet global pour l'élaboration d'une stratégie territoriale et d'un plan d'actions associé pour les trames naturelles du Parc. L'action engagée par le Parc fin 2018 va se poursuivre courant 2019, en y associant les partenaires concernés, sous la forme d'une gouvernance à plusieurs niveaux. En premier lieu, un comité d'acteurs de la biodiversité a été constitué. Il rassemble l'ensemble des acteurs institutionnels, associatifs, collectivités, et associés, afin de réaliser des points d'étape sur l'avancement du projet. Un Comité de pilotage sera installé début 2019, soutenu par des groupes de travail thématique en fonction des besoins.

En complément de la trame verte et bleue, le Parc a engagé une expérimentation sur la trame blanche, relative aux impacts de la pollution sonore, et sur la trame noire, liée aux impacts de la pollution lumineuse. Une expérimentation autour de la trame bleue salée débutera en 2019. *

Bassin versant de Pénerf

15 années de collaboration étroite

L'évaluation de la gouvernance et de la démarche participative du dernier contrat territorial a été livrée en septembre. Un bilan présenté à l'issue d'une enquête menée auprès des acteurs qui ont vécu ces 15 années montre un fort niveau de satisfaction grâce à une animation de proximité. Quelques-uns regrettent tout de même l'effervescence tumultueuse des premières années ! Il a fallu se remonter les manches, se confronter au réel, à l'urgence, trouver des pistes, discuter puis agir en trouvant des solutions communes. Et si la longue durée de ces contrats a entraîné un certain assagissement, parfois de l'usure et une perte de mobilisation, il en reste une vision partagée de la qualité de l'eau, de l'acquisition des connaissances et de la nécessité du dialogue ainsi qu'un grand niveau de confiance dans la délégation et le pilotage. Enfin, beaucoup s'interrogent sur l'avenir : que va-t-il rester de cette dynamique si originale ?

Ces 15 années de contrats territoriaux ont porté leurs fruits, en particulier sur les milieux aquatiques et les cours d'eau où le bon état biologique est atteint, grâce aux ef-

forts de tous sur la restauration des cours d'eau. Toutefois, une vigilance et un suivi sont à maintenir sur la qualité bactériologique. Le Parc ne portera pas le prochain contrat de bassin versant. Celui-ci sera inclus en 2019 dans le projet de contrat territorial de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA), ce qui relève désormais de sa compétence.

Le bassin versant de la rivière de Pénerf et ses 8 communes ont été le lieu d'expérimentation de la concertation multi-acteurs, démarche originale, reconnue, étudiée par des chercheurs spécialistes de la concertation et reproduite au niveau national. Des liens très forts se sont noués entre et avec les acteurs de ce territoire. Pénerf a été le laboratoire expérimental du Parc. Ce dernier maintiendra ses actions transversales telles que l'animation de Natura 2000, l'accompagnement des communes dans les Plans Locaux d'Urbanisme ou encore la valorisation de l'activité économique grâce à la marque nationale Valeurs Parc naturel... *



Gouvernance

Le SAGE Golfe du Morbihan - Ria-d'Étel

L'ensemble des communes du Parc sont incluses dans le périmètre du Sage (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux).

Le Sage fixe des objectifs, des dispositions et des règles pour la gestion équilibrée et durable de l'eau sur un territoire cohérent : le bassin versant. Il doit être compatible avec le Sdage Loire-Bretagne (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) et transcrire ses objectifs ainsi que ceux de la directive Européenne Cadre sur l'Eau.

Fruit de 6 années de concertation, le projet de Sage a été validé par la CLE (Commission locale de l'eau, considérée également comme un parlement de l'eau) en janvier 2019 et est soumis à consultation des assemblées.

Le Parc a participé en tant que membre de la CLE aux différentes phases de l'élaboration du Sage. *



Pour en savoir plus : <https://www.smls.fr/le-sage/>

Expérimentation

Traçage de l'origine de la pollution bactérienne fécale dans les huîtres

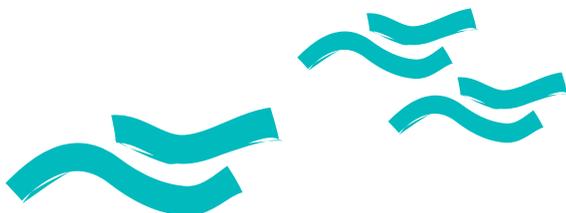
Aujourd'hui, la communauté scientifique sait identifier l'origine de la contamination fécale dans l'eau par recherche des marqueurs Bactéroïdales, d'origine humaine ou animale (bovins, porcins, ovins...). Cette recherche a déjà été effectuée sur Pénérf en 2011-2012. Les résultats ont permis d'orienter et hiérarchiser les actions du dernier contrat de bassin versant.



Or, le but ultime serait de déterminer l'origine de la contamination dans la chair de coquillages. Le Parc a décidé de se lancer dans l'expérimentation en s'appuyant sur les compétences de l'IRDLD - l'Institut de Recherche Dupuy de Lôme, basé à l'Université de Bretagne Sud à Vannes. L'IRDLD applique une méthode liée à la recherche médicale afin de tracer les bactéries fécales dans les huîtres. Il s'agit de définir des signatures de microorganismes à partir de leurs constituants moléculaires, essentiellement membranaires. Le principe général de cette étude est de comparer les consortiums d'*Echerichia coli* retrouvés dans les tissus des huîtres et dans des sources potentielles de contamination de type élevages et/ou activités humaines (assainissement, industries, etc.). Ces signatures sont obtenues par spectroscopie moyen infrarouge (MIR) qui permet de collecter une information globale sur la composition moléculaire de tout échantillon organique. Cette spectroscopie est d'ailleurs utilisée depuis plusieurs décennies pour effectuer du typage bactérien (identification de souches bactériennes).

Voilà pour la méthodologie scientifique. Pour le terrain cela correspond à 164 prélèvements dont 58 provenant de 6 sites ostréicoles, 75 de 8 sites de prélèvements d'eaux douces et 31 de sources potentielles de contaminations fécales liées aux activités humaines ou faune sauvage.

A ce jour, les résultats ne sont pas publiables car ils nécessitent une deuxième campagne, nécessaire pour asseoir la méthode, qui sera lancée en 2019. Une fois la méthode d'évaluation validée par la communauté scientifique, elle sera partagée avec les acteurs de Pénérf puis l'ensemble des partenaires bretons de l'eau. *



Objectif Zero pesticide

«Mettez un hippocampe dans votre jardin»

Jeu concours lancé du 1er au 25 novembre 2018

Emblème du Parc naturel régional, l'hippocampe illustre la fragilité des écosystèmes et notre devoir de les préserver. D'où l'idée de l'associer à ce jeu concours destiné à anticiper la loi Labbé interdisant la vente des pesticides pour les particuliers à compter du 1er janvier 2019.

Associant les communes et 8 enseignes spécialisées en jardinerie, le jeu-concours a été co-organisé par le Parc et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan. Il encourageait les jardiniers amateurs à signer une charte téléchargeable sur le site Internet du Parc.

Le tirage au sort des 73 participants a été réalisé par le Président du Parc le 18 décembre 2018. 3 lots ont été attribués :

- un pommier haute tige à Saint Gildas de Rhuys
- une sauge ornementale à Auray
- un sureau noir à Sarzeau

Cohérence oblige, ces plantes ont aussi été choisies pour leur rôle en faveur de la biodiversité : le pommier haute tige abrite la Chouette chevêche, la sauge ornementale, mellifère, accueille les insectes pollinisateurs et les baies de sureau nourrissent nos oiseaux. *

Plan de paysage

« Quels arbres pour les rivages du Golfe ? »



Que faire face à l'accélération du dépérissement des arbres des rivages du Golfe ? Attendus depuis plusieurs années par les acteurs du territoire, les travaux ont été lancés pour définir une stratégie pour le renouveau de ces arbres qui ont presque les pieds dans l'eau et qui vivent de plein fouet les effets du changement climatique et des activités humaines, notamment le tassement des sols par des centaines de milliers de visiteurs chaque année.

Avant le temps de la stratégie, il est indispensable d'établir un état des lieux pour mieux connaître la composition des espaces arborés, leur histoire, leur gestion et leur état sanitaire. Elus, techniciens des communes, gestionnaires d'espaces naturels, partenaires institutionnels, associations et habitants ont été mobilisés pour faire part de leurs observations de ces dynamiques.

Comité de pilotage, enquête par questionnaire, parcours paysage et balades littorales ont d'ores et déjà permis de recueillir plus de 250 contributions. *



Accompagnement

Intégration des bâtiments ostréicoles

Les activités conchylicoles, emblématiques du territoire du Parc, concourent de façon importante à la vie de nos paysages. La profession conchylicole doit s'adapter à une évolution des contraintes techniques, économiques et réglementaires. Le maintien du foncier conchylicole devient un enjeu de plus en plus prégnant, dans un contexte où les paysages et l'environnement doivent également être préservés.

En partenariat avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (dans le cadre du Schéma de Mise en Valeur de la Mer), les architectes des Bâtiments de France et le Comité Régional de la Conchyliculture de Bretagne-Sud, le Parc va concevoir un guide méthodologique pour accompagner les professionnels dans leurs projets d'aménagement pour une bonne intégration architecturale et paysagère de leurs établissements.

*

Photographie

Observatoire Photographique des Paysages (OPP)

La 14^{ème} campagne annuelle de photographies de l'Observatoire des paysages a été menée. Comme chaque année, les 60 points de l'OPP ont été re-photographiés selon le même angle, à la même date et à la même heure.

Désormais, le Parc a un recul de 14 années d'évolution des paysages de son territoire, lesquelles reflètent les politiques d'aménagement et de gestion (bocage, agriculture, ostréiculture, aménagements urbains, patrimoine bâti, axes routiers, chemins, érosion littorale, arboriculture, nouveaux quartiers, cônes de vue, zones d'activités, etc.).

L'Observatoire est mobilisé dans les différentes actions du parc. Il peut être sollicité par les partenaires, à la demande, comme outil de suivi ou à titre d'illustration.

L'observatoire comporte également d'autres volets : une campagne de reconductions de cartes postales anciennes des années 1900, de photographies aériennes des années 1950, une cellule de veille, etc.

Les séries sont visibles sur la Plateforme des Observatoires Photographiques des Paysages Bretons, la POPP Breizh : <https://popp.applis-bretagne.fr> *



2005



2018



Charte signalétique

Démarrée en mars 2016, la démarche d'élaboration d'une Charte signalétique pour la Parc s'est poursuivie. La signalisation des sites et des activités constitue tout autant un besoin pour les acteurs socio-économiques qu'un enjeu pour l'image et l'attractivité du territoire.

Sans attendre sa finalisation, 2018 a vu le lancement des premiers projets de réalisation du visuel proposé par le Parc pour la signalétique interprétative. Séné a été la commune pilote pour la déclinaison de la charte sur un sentier d'interprétation du patrimoine. C'est conformément au visuel défini dans la charte signalétique que les pupitres du sentier patrimonial de la « Presqu'île de Langle » ont été créés. D'autres réalisations ont été faites sur les communes de Damgan, Plescop, l'Île d'Arz, et des projets sont en cours à Saint-Philibert, Baden, Plougoumelen. Ce développement progressif par commune va permettre de gagner en harmonisation sur le territoire des communes et à l'échelle du Parc.

Pour terminer l'élaboration de cette charte signalétique, il reste encore à établir les dernières préconisations concernant

les pré-enseignes dérogatoires. Les nouvelles réglementations nationales restreignent strictement les possibilités de publicité ou « pré-enseignes » à quelques activités ayant trait aux produits du terroir. En 2018, de nombreux échanges ont eu lieu avec les professionnels concernés. *



Inventaire

Le patrimoine littoral maritime



La richesse et la diversité des milieux naturels du territoire ont amené les populations à développer des activités littorales qui ont nourri les identités du Golfe.

Nos côtes, très découpées, ont conduit la création d'aménagements spécifiques pour tirer avantages de la mer. Moulins à marée, ports, balises et amers, chantiers ostréicoles, tour à feu, batteries militaires, chantiers navals, hangars à varech, marais salants... Dans notre histoire, le plan d'eau est un lieu de transit, de pêche, de commerce, d'exploitation, d'innovations techniques, de transformation des ressources.

Certaines activités ont perduré jusqu'à aujourd'hui, d'autres se sont adaptées ou ont disparu. Des pratiques ancestrales refleurissent sur nos côtes, comme par exemple la renaissance de marais salants ou la réinstallation de passeurs.

Grâce au concours de la Région Bretagne, 5 communes ont bénéficié de la 2ème phase d'inventaire au cœur des rivières de Pénerf et d'Auray et sur la façade atlantique, portant à 600 le nombre d'éléments de patrimoine identifiés sur 300 km de rivage depuis le début de l'opération (sur 550 km)*.

En 2018, le Parc a accompagné « Arzon événement » dans la conception d'une exposition photo, installée à la Criée de Port Navalo puis sur les quais du Port du Crouesty. Les restitutions des travaux ont été proposées au public dans les 5 communes.

Le Télégramme a proposé un partenariat en publiant 16 cartes postales patrimoniales sur les 8 semaines de juillet et août, lesquelles ont complété le travail du Parc.

Un clip de présentation a été réalisé et versé sur notre site Internet « Découvrir le Golfe du Morbihan ». Un Vademecum en cours de finalisation rappellera aux porteurs de projets les réglementations (Domaine Public Maritime, Natura 2000, Site Inscrit, etc.) et les bonnes démarches relatives à la gestion du patrimoine en matière d'entretien, de protection, de valorisation, de restauration, de modification d'usage.



En 2019, l'inventaire continue, sur les communes de Crach, Pluneret, Plougoumelen, Le Bono et Baden. *

* Saint-Philibert, Locmariaquer, Auray, Arradon, l'île d'Arz, Séné, Le Hézo, Ambon, Damgan, Le Tour du Parc, Saint-Gildas-de-Rhuys et Arzon



2018 
EUROPEAN YEAR
OF CULTURAL
HERITAGE
#EuropeForCulture

Patrimoine maritime

Périclès

Nous ne sommes pas les seuls à nous interroger au sujet du devenir de nos patrimoines maritimes. L'Europe recèle de nombreux patrimoines maritimes, qu'ils soient matériels (bâti ou navigant) ou immatériels (savoirs, pratiques, chants, etc.).

Un groupement de chercheurs de 7 pays européens s'est constitué afin de mettre en commun et en regard ces patrimoines, les risques naturels ou humains auxquels ils sont confrontés, nos diverses prises en compte, réglementations et mesures de gestion. Ce projet du nom de Périclès, a été sélectionné par l'Union Européenne pour bénéficier de financements. Le travail devra également permettre de la conseiller en matière de politique patrimoniale et d'orientations de soutien aux territoires.

Ainsi, notre patrimoine maritime naviguera au-delà de ses eaux territoriales. *

Patrimoine culturel immatériel

Le Bocage

En 2018, dans le cadre de son Inventaire des métiers et savoir-faire du Golfe du Morbihan, le Parc a choisi d'étudier le bocage, sous un angle un peu différent de celui par lequel on l'aborde plus habituellement.

L'Homme constitue et entretient le bocage en fonction de ses besoins. Il existe ainsi différents types de haies selon les fonctions que l'on veut leur attribuer. La Bretagne présente une très grande diversité de paysages bocagers, issus des différentes façons de construire, entretenir, rénover et valoriser le bocage. L'émondage en têtard (arbre étêté afin d'en exploiter les rejets) et les talus empierrés font partie des particularités bocagères du Golfe du Morbihan.

Au delà de ses forts intérêts écologiques et agronomiques, ce sont cette fois sa construction, sa gestion et les savoir-faire associés qui ont été étudiés afin de mieux les connaître et les faire connaître. Une fiche d'enquête permet de découvrir les savoir-faire d'aujourd'hui liés au bocage ainsi que son histoire et son évolution.

Un film a été réalisé et est visible sur le site Internet du Parc : <http://k6.re/=aMet>

Cette large enquête est le fruit de nombreux échanges, entretiens et documentations auxquels se sont prêtées de nombreuses personnes et structures.



Le bocage du Golfe du Morbihan va être intégré à l'inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel coordonné par le ministère de la Culture et de la Communication. *



Habitats marins

Projet MarHa

Le lancement du projet MarHa est un autre temps fort pour la biodiversité, qui a débuté en 2018. Il vise à faire progresser la mise en œuvre de la directive européenne « habitats, faune, flore », qui définit la politique de Natura 2000. L'Agence française pour la biodiversité coordonne ce projet national avec onze autres partenaires, dont le Parc. L'objectif est d'améliorer l'état de conservation des habitats naturels marins tout en mobilisant l'ensemble des parties prenantes de Natura 2000 en mer.

Concrètement sur le territoire du Parc, ce projet a permis en 2018 de poursuivre l'action de sensibilisation des plaisanciers du Golfe, avec la présence sur l'eau des médiatrices entre juin et septembre. Il a aussi permis de poursuivre l'action de sensibilisation sur la pêche à pied de loisirs, avec la réédition des réglottes des tailles et quantités autorisées. Ce projet étant prévu sur 8 ans, de nouvelles actions en faveur des habitats marins se déploieront dans les années à venir. *



Politique maritime

SMVM

Le Parc est partie prenante active de la révision du Schéma de Mise en Valeur de la Mer en co-animant 2 groupes de travail (biodiversité et stratégies littorales) et en participant aux trois autres (activités maritimes primaires, usages du plan d'eau et qualité des masses d'eau).

Il est également très impliqué dans les instances de gouvernance du SMVM, notamment le groupe des animateurs dont il est la seule structure au côté des services de l'Etat. A ce titre, le Parc a participé à la rédaction de l'état des lieux et des orientations de gestion, notamment pour les orientations du groupe stratégies littorales portant sur le changement climatique, la gestion du trait de côte, le patrimoine culturel, le paysage...*



Econaviguer

Concernant la plaisance, deux médiatrices de la mer ont été à la rencontre des plaisanciers du Golfe entre juin et septembre, afin d'échanger avec eux sur les bonnes pratiques à adopter en mer et de les sensibiliser aux habitats marins présents dans le Golfe. Cette année, leur discours a été orienté sur les herbiers de zostères, espèces pouvant entrer en interaction avec les plaisanciers lorsqu'ils s'ancrent dans les différentes criques du Golfe. En 2018, 650 bateaux ont été abordés sur le plan d'eau, induisant 2161 plaisanciers sensibilisés. Depuis 3 ans que cette mission a débuté, ce sont 1900 bateaux qui ont été abordés et 5700 plaisanciers qui ont été sensibilisés. Cette action est également menée par le Syndicat mixte de la Ria d'Étel et par le CPIE de Belle-île en mer sur leurs territoires respectifs, avec lesquels le Parc échange régulièrement grâce au groupe de travail « Loisirs nautiques, les bonnes pratiques ». *



Certificats d'Économie d'Énergie

En 2018, le Parc a accompagné plusieurs communes afin qu'elles valorisent leurs travaux de rénovation en faveur des économies d'énergie. Il s'agit des certificats d'économie d'énergie (CEE). Ce travail a été mené en collaboration avec Morbihan Energies et Golfe du Morbihan Vannes Agglomération. Il a consisté en des travaux de rénovation de bâtiments publics (isolations de combles, de murs, changement de fenêtres, changement de chaudières) et d'éclairage public. Au-delà des travaux menés en 2018, le Parc, en tant que Territoire à Énergie Positive et à Croissance Verte (TEPCV), poursuivra en 2019 l'aide à la rénovation de points lumineux en partenariat avec Morbihan Energies.

Les deux dispositifs, CEE et TEPCV, ont permis de financer des travaux dans 3 mairies, 7 écoles et 6 autres bâtiments publics du territoire (maisons d'associations, salles communales) et à terme le changement de plus de 1 600 luminaires, de 100 horloges astronomiques et l'installation de 10 mâts solaires.

Cette valorisation se finalisera en 2019. Elle couvre à 100% les 1 300 000 € de travaux sur le territoire du Parc, et alimente un fonds pour la transition énergétique à hauteur de 300 000 €. Il bénéficiera à de futures actions du Parc comme l'achat d'un bateau électrique pour la mission éconaviguer. *

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



Changement climatique

Séminaire CACTUS

<http://outil-cactus.parc-golfe-morbihan.bzh/>

À fin de clore 3 années d'accompagnement financier par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie de Bretagne) en faveur de la diffusion de l'outil d'aide à la décision CACTUS, le Parc a organisé un séminaire d'information et d'échanges dédié à l'adaptation au changement climatique le 15 novembre 2018 à Vannes. Cette journée avait pour objectif de mettre au cœur du débat le changement climatique et l'urgence à agir pour s'adapter pour moins en subir les effets.

Ce séminaire, qui a été un succès, s'est organisée en 4 temps :

1. Séquence introductive à l'adaptation
2. Table ronde sur les constats établis localement
3. Forum d'initiatives afin de partager des exemples d'adaptation avec 12 stands de structures partenaires du Parc
4. Présentation d'initiatives d'adaptation dans différents domaines (ex. eau, ville, risques côtiers, paysages, végétation)

Parrainée par l'Observatoire National sur les effets du Réchauffement Climatique (ONERC), elle a réuni 145 participants de tous horizons et plusieurs partenaires du Parc, dont les Univer-



sités de Bretagne Occidentale et Sud, les Pays de Vannes et d'Auray, Auray Quiberon Terre Atlantique, Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, le Syndicat mixte du Grand Bassin de l'Oust, le Parc Naturel Régional d'Armorique, Clim'actions Bretagne Sud, la SAUR, Rizhome et Idées d'Oasis.

Ce séminaire a permis de partager les constats, les interrogations au regard du changement climatique, mais surtout il a montré des solutions d'adaptation à mettre en œuvre. *

Documents d'urbanisme

Révision et élaboration de PLU et PLUi

L'action du Parc est essentielle dans le cadre des élaborations ou révisions de Plan locaux d'urbanisme (PLU), Plan locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) et de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) des collectivités engagées dans la Charte du Parc.

Lorsqu'un document est arrêté, le Parc dispose de 3 mois pour émettre un avis sur le projet. Cet avis est construit par la commission urbanisme du Parc et est validé par une délibération du bureau des élus du Parc. En 2018, 4 avis sur des projets arrêtés de révision de PLU (Saint-Philibert, Ambon, Pluneret, Plougoumelen), 1 avis sur le projet de PLUi de Questembert Communauté et 1 avis sur la modification du PLU de Theix-Noyal ont été rendus par le Parc. Pour 2019, sont prévus ceux de Baden, Elven, Surzur, Le Bono, Monterblanc, Ploeren, Sulniac, Treffléan et Ambon (2nd arrêt). *



Révision et modification des SCoT

Le Parc a participé aux différentes réunions de l'élaboration du SCoT de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération. Il a également été associé à un temps de travail sur le volet économique du SCoT d'Auray Quiberon Terre Atlantique. *



Avis sur les projets d'aménagement

Conformément à l'article R 181-38 du code de l'environnement, le Préfet peut, dès le début d'une phase d'enquête publique pour un dossier d'autorisation environnementale, demander l'avis des collectivités territoriales ainsi que celui de leurs groupements qu'il estime intéressés par un projet, notamment au regard des incidences environnementales notables de celui-ci sur le territoire.

Ainsi en 2018, le Parc a émis un avis sur le projet de renouvellement d'exploitation et d'extension de la carrière de « Kermelec » à Elven et sur le projet de renouvellement de carrière afin de finaliser les travaux de remise en état de la sablière du Lann à Lauzach. *



Plan de paysage

« Campagne des transitions »

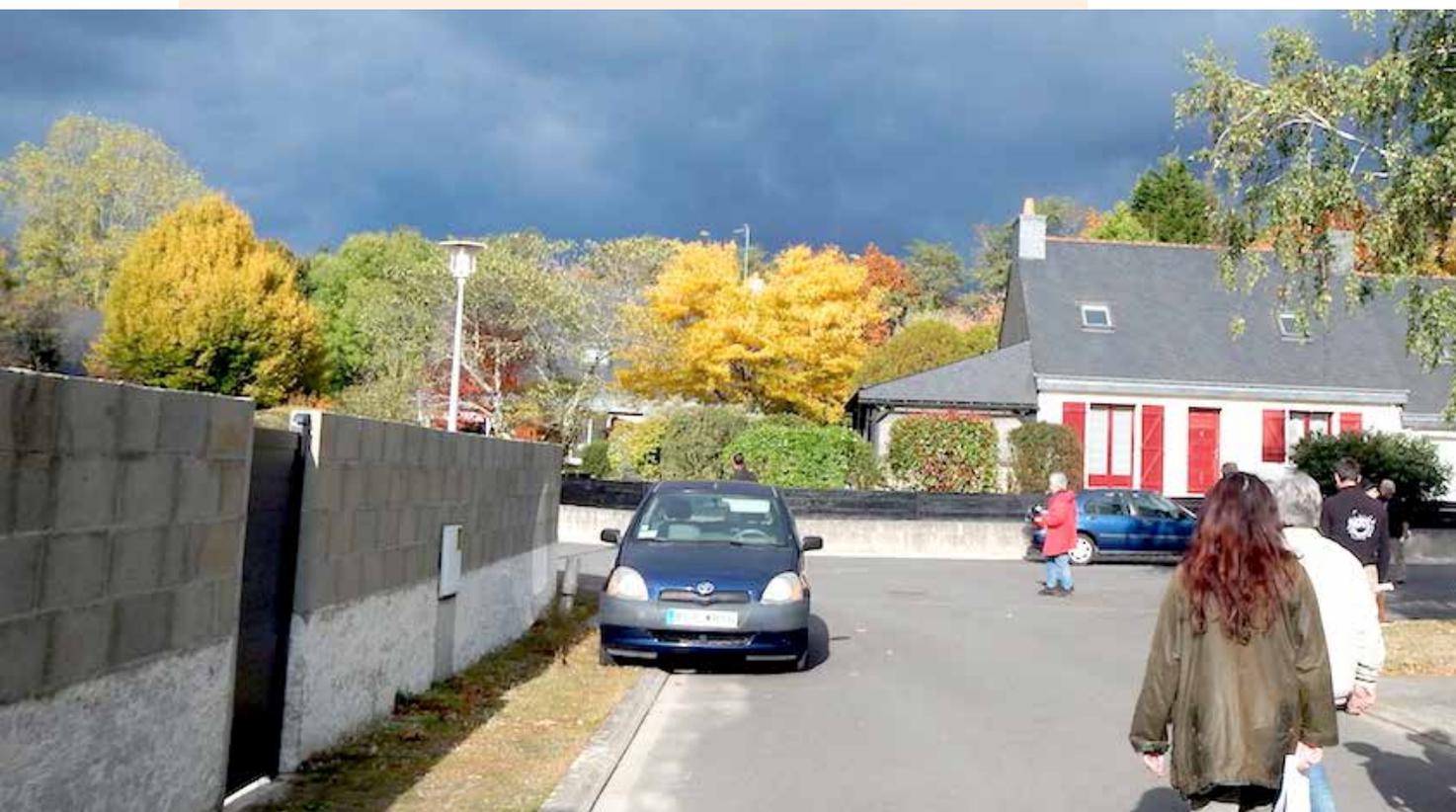
En en co-construction avec les élus, techniciens, professionnels, associations et habitants, le Parc a élaboré en 2016 et 2017 un Plan de paysage en faveur des espaces ruraux et périurbains compris entre Auray et Vannes, composant l'entité de paysage « Campagne des transitions » ou « Bocage des transitions »*.

Cette démarche a permis de définir cette orientation stratégique : « Pour un cadre de vie dynamique dans un environnement partagé – Un paysage bocager, écrin préservé et valorisé assurant des continuités villes-campagne et terre-mer ».

Cette stratégie s'est déclinée en 5 Objectifs de Qualité Paysagère à transcrire notamment dans les documents d'urbanisme. Pour y parvenir, le Plan de paysage a décrit 16 actions en faveur des cheminements doux, de la découverte patrimoniale, de la préservation et valorisation du bocage, de la nature en ville, de la création de jardins et vergers collectifs, de la densification qualitative des bourgs et de la lutte contre la conurbation, de l'inscription des nouveaux quartiers dans la géographie et les paysages préexistants, de l'amélioration de la qualité des entrées de villes et des zones d'activités.

Après l'élaboration stratégique, vient le temps de sa mise en œuvre. Ainsi en 2018, afin d'accompagner les collectivités et personnes publiques engagées dans ce plan de paysage, le Parc a animé le parcours paysage « Du cœur de bourg à sa lisière, densités et formes urbaines ». *

* Pluneret, Sainte Anne d'Auray, Plougoumelen, Baden, Ploeren, Arradon, Plescop, Meucon, Saint Avé et Vannes.



Valorisation

« Valeurs Parc naturel régional »

Véritable levier pour l'économie locale, les acteurs du territoire engagés dans les valeurs du développement durable plébiscitent cette marque et les candidatures sont arrivées spontanément tout au long de l'année. Pour mémoire, la marque « Valeurs Parc » est une marque nationale, propriété du ministère de la Transition Écologique et délivrée uniquement dans les Parcs naturels régionaux.

La marque « Valeurs Parc » récompense les acteurs soucieux du respect de l'environnement, ancrés et ambassadeurs de leur territoire, contribuant à son dynamisme et sensibles à la dimension humaine de leur activité.

En 2018, le Parc compte 31 structures ou acteurs « Valeurs Parc » avec 7 nouveaux venus :

- 9 hébergeurs touristiques pour 27 chambres ou gîtes
- 18 visites et balades accompagnées
- 4 pêcheurs à pied de palourdes

De nouvelles catégories pour la marque sont à l'étude. La marque pour les restaurateurs a été validée par la commission du Parc et pourra en 2019 être proposée. *



Le grand pique-nique

Septembre 2018 fut le mois du « grand pique-nique » des Parcs, un événement national initié par la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux et organisé dans 33 Parcs. L'objectif : mettre en valeur les activités économiques des Parcs et faire découvrir les acteurs du territoire bénéficiaires de la marque « Valeurs Parc ».

Pour le golfe du Morbihan, le pique-nique s'est déroulé le samedi 15 septembre, en partenariat avec les communes de Pluneret et Le Bono. Au programme de cette journée, trois balades pédestres accompagnées, une balade en kayak et des dégustations gratuites de palourdes et de cidre ont permis aux habitants de découvrir le patrimoine de Pluneret et du Bono. *



Les sites relais du Parc

Afin d'être davantage connu et reconnu du public, d'accroître la visibilité du Parc naturel régional, de promouvoir ses actions et de renforcer ses partenariats, des conventions « sites-relais » ont été signées en juin dernier avec les 3 Offices de tourisme situés sur le territoire : Golfe du Morbihan Vannes Tourisme, Baie de Quiberon La Sublime, Damgan - La Roche Bernard Tourisme.

En tant qu'ambassadeurs du Parc naturel régional, les Offices de tourisme communiquent sur son rôle au sein du territoire. Une signalétique, vitrophanie ou flamme, les matérialise en tant que « portes d'entrée » du Parc naturel régional. Ce partenariat permet également aux équipes des Offices de tourisme de bénéficier de journée de formation par le biais de sorties de découverte du territoire : sortie ornithologie, découverte d'Ilur. Ces journées apportent aux équipes des offices de tourisme une meilleure connaissance du Parc de ses actions, leur permettant d'être relais auprès des visiteurs.

En complément, un nouveau site Internet grand public, avec un objectif pédagogique et de découverte du territoire aussi bien pour les habitants que pour les touristes, a été créé au Parc. *

www.decouvrirlegolfedumorbihan.bzh



PARC NATUREL RÉGIONAL
DU GOLFE DU MORBIHAN



Réseau des Parcs

Le séminaire national Marque «Valeurs Parc» et Tourisme durable

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a accueilli le séminaire national de la Fédération des Parcs naturels régionaux du 15 au 19 octobre à l'Île d'Arz, au Domaine de Bilhervé. 41 des 53 Parcs étaient présents pour échanger sur les thématiques transversales communes en lien avec la Marque «Valeurs Parc», totalisant une centaine de participants. Cet événement a permis de faire rayonner le Golfe de Morbihan au niveau national et de mettre en lumière les actions menées par le Parc. De nombreux partenaires ont été invités à participer à ces échanges.

L'occasion de faire un point sur la marque « Valeurs Parc » et de réfléchir à ses leviers de développement. *



Agriculture

Concours général agricole des pratiques agro- écologiques prairies et parcours



Anciennement Concours des prairies fleuries, ses objectifs sont les mêmes. Le concours récompense les exploitations dont les prairies naturelles riches en espèces présentent le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique. Cette année, 5 parcelles étaient en lice. Le lauréat, le GAEC de l'épi d'or, de la famille Morice à Brillac, à Sarzeau, a été récompensé lors de la Fête du Parc. Pour Guénaël Morice, cette prairie est « une boîte à pharmacie à ciel ouvert ». *



Alimentation

Soirée de la transition

Afin d'impulser sur le territoire une réflexion pour une mise en prospective à la fois de l'alimentation, de l'eau, du changement climatique et de l'agriculture vers un système alimentaire territorialisé, le Parc a organisé une soirée de la transition pour débattre sur le contenu de notre assiette en 2050. La conférence-débat était intitulé « Quelles agricultures en 2050 ? ». Le débat entre les participants de la table ronde et du public s'est appuyé sur la présentation du scénario « Afterres 2050 » présenté par Philippe Pointereau, directeur adjoint de SOLAGRO. La table ronde était composée de Luc Foucault, premier vice-président du Parc, d'Olivier Alain, vice-président de la Région Bretagne chargé de l'agriculture et de l'agroalimentaire et de Jean-Yves Couedel, agriculteur céréalier en agriculture biologique à Sarzeau.

Elaboré par des ingénieurs agronomes, des économistes, des organismes de recherche et des agriculteurs, le scénario Afterres 2050 apporte des réponses concrètes à la question : pourrons nous en 2050 nourrir les humains et les animaux, produire de l'énergie et des matériaux tout en luttant contre le changement climatique ? Depuis 2011, le scénario a été testé sur 4 régions françaises et a apporté la preuve de sa pertinence sous deux conditions :

- un engagement majeur des agriculteurs vers l'agroécologie,
- un changement de nos habitudes alimentaires.

Cette soirée de la transition s'est déroulée au Palais des arts et des congrès de Vannes et a rassemblé 150 participants. *



CONCOURS

Golfe 2050



Courant 2018, nous avons lancé le concours Golfe 2050. Le principe consistait à imaginer le Golfe du Morbihan en 2050. Plusieurs supports étaient possibles : texte, photo, vidéo...

Le Parc a reçu une cinquantaine d'œuvres. Nous les avons classées en 2 catégories : Adultes et Enfants-adolescents.

Les lauréats ont été les suivants :

* Adultes : Association Bicyrhuy : « Edito Autour du Golfe n° 129/hiver 2050 »

* Enfants :

- La vidéo de Mary et Eole (13 ans) : ils ont imaginé une maison sur pilotis permettant de s'adapter à la montée des eaux.
- La vidéo des adolescents du Yaouank Studio de Pluneret : ils ont imaginé le « Bélib », un système de bateaux en libre-service pour réduire l'usage de la voiture sur le Golfe. Cette



vidéo a été diffusée en avant-première d'un débat sur les mobilités au cinéma La Garenne à Vannes.

- Les élèves de CE1 de l'école La Touline d'Arradon : dessins.
- Les élèves de la plasticienne Corinne Thomazo (présente à la Fête du Parc) : dessins.

Ce concours était également rattaché à CoCliServ, une démarche portée par l'association Clim'actions Bretagne Sud et l'Université de Versailles, en lien avec le Parc. Cette démarche européenne vise à recueillir des témoignages d'acteurs locaux sur le changement climatique et à en confier l'interprétation à des artistes. *



Pédagogie

Aires marines éducatives

En 2018, 6 écoles ont rejoint l'Île d'Arz qui avait été pionnière en 2017. Ces écoles sont situées sur les communes d'Arzon, Crac'h, Locmariaquer, Saint-Philibert, Plougoumelen et Pluneret.

Le Parc a joué un rôle de coordination en assurant l'animation de la première séance de chaque Aire marine éducative (AME) et en participant aux réunions du réseau organisées par l'Agence Française pour la Biodiversité et l'Éducation nationale. Hormis l'AME de l'Île d'Arz, animée complètement par le Parc, les autres ont pour référent différentes structures comme une animatrice marquée « Valeurs Parc », des associations comme le RIEM ou encore la Réserve naturelle de Séné.

Sur l'Île d'Arz, les enfants ont mis en place deux panneaux sur lesquels ils se mettent en situation pour distinguer des « bons gestes » à faire et des « mauvais gestes » à ne pas tenir pour préserver le littoral. Grâce à ce travail, l'école de l'île a officiellement

été labellisée par l'Agence Française pour la Biodiversité. Les panneaux ont été inaugurés en présence du Président du Parc, de la Maire de l'île, de nombreux élus, de représentants d'autres AME, de l'Éducation nationale et bien-sûr des enfants. A l'issue de l'inauguration, une vidéo présentant l'AME a été projetée à l'attention des élus, des enfants et de leurs parents.

A partir de l'expérience de l'AME de l'Île d'Arz, le Parc a élaboré un document de synthèse qui est à la fois un retour d'expérience et un guide méthodologique pour les autres AME. Il a été distribué à tout le réseau et reste consultable et téléchargeable sur le site Internet du Parc. *



Conseils

Conseil des associations

En 2018, le Conseil s'est réuni 4 fois et le Bureau 2 fois. Au-delà des réunions, le Conseil a organisé un Forum grand public, « A la rencontre des associations du Conseil » et un groupe interne a élaboré un « Guide du randonneur sur les sentiers du littoral ».

Conseil scientifique

Composé de 34 chercheurs et universitaires, il s'est réuni 1 fois, en novembre. Ses travaux ont principalement consisté en la rédaction de 3 notes scientifiques et l'élaboration d'un avis sur la méthode de concertation de l'avant-projet des hydroliennes du Golfe à la demande du Parc.

Conseil des jeunes

La Charte du Parc prévoit l'instauration d'un Conseil des jeunes à l'échelle des lycées. Une préfiguration avec le lycée B. Franklin d'Auray a été établie. 2 classes de Terminale Economique et Sociale ont ainsi modélisé un diagnostic à Locmariaquer. L'objectif est d'étendre cette démarche à la rentrée 2019, avec des lycées volontaires. *



Ilur

Vitrine du développement durable

Propriété du Conservatoire du littoral et gérée par le Parc, l'île est considérée comme une vitrine du développement durable.

En 2018, elle a connu un pic de fréquentation avec 25 000 personnes, attirées par une couverture médiatique importante, mais surtout par le nombre croissant d'activités de sensibilisation et de découverte développées auprès des scolaires, des écoles de voiles, des plaisanciers et diverses associations...

60 animations ont été assurées par les agents du Parc ainsi que par des acteurs de l'écotourisme, des moniteurs de voiles et via des journées thématiques rythmées par la vie du site : «Golfe propre», tonte des moutons à l'ancienne, Pardon de la chapelle, Journées du patrimoine autour du four à pain réactivé par l'association les Turlupains, rassemblement annuel des associations de vieilles voiles...

Ilur est aussi le terrain de chantiers participatifs et d'études scientifiques : l'accueil du Groupe d'étude des invertébrés terrestres du Massif Armoricain pendant 3 jours a permis d'inventorier 400 nouvelles espèces. Quant au troupeau conservatoire de brebis Landes de Bretagne, il a essaimé une trentaine d'agneaux utilisés pour l'écopâturage sur les communes de Plescop et Saint Philibert, auprès d'éleveurs à la Ferme du Vincin et sur l'île de Gavrinis.

Enfin, plusieurs études et travaux ont été conduits pour la réhabilitation progressive du hameau historique, afin d'améliorer l'accueil des publics. Pour la « maison de site » actuelle et le futur projet de gîte de groupe : citons une étude d'assainissement écologique et de réhabilitation du bâti, déjà alimenté en électricité et eau produites sur site. Ilur s'inscrit de plus en plus activement au sein du réseau des îles du Golfe, bretonnes et bien au-delà ! *



Magazine du Parc

Deux éditions du magazine ont été réalisées en 2018, au 1er juin et au 1er décembre : l'une portant sur le patrimoine culturel, l'autre sur la biodiversité.

Ils sont diffusés à 75 000 exemplaires et distribués avec les bulletins municipaux. *



Le Bureau des élus



David Lappartient
Président



Luc Foucault
1^{er} Vice-Président



Marie-Josée Le Breton
2^e Vice-Présidente



Anne Gallo
3^e Vice-Présidente



Bernard Audran
4^e Vice-Président



Michel Jeannot



Loïc Le Trionnaire



Luc Le Trionnaire



Xavier-Pierre Boulanger



Ronan Le Délézir



Gilles Dufeigneux



André Crocq

La gouvernance du Parc

Instances conseils

Conseil scientifique*

Conseil des associations**

Conseil des jeunes
en cours de création

Structure de gestion du Parc

Comité syndical

Collège des communes classées

Collège des EPCI

Collège de la région

Collège des communes associées

Collège consultatif des socio-professionnels

Collège du département

Bureau des élus

Équipe du Parc

Commissions internes

Conférence annuelle

Comités de Projet du Parc

Comité d'acteurs de Pénerf

Comité d'acteurs de la Biodiversité

Comité de pilotage de l'Observatoire Photo.

Comité de pilotage d'Illur

Comités de pilotage Plans de Paysage

Comité de pilotage Routes de charme

Comité de pilotage patrimoine maritime

Comité de pilotage ABC

Comité de pilotage Trame verte et bleue

Instances animées par le Parc

Comité de pilotage Natura 2000 Pénerf

Comité de pilotage Natura 2000 Golfe

Groupes de travail SMVM

Instances dans lesquelles siège le Parc

Comité de Gestion du Golfe du Morbihan

CLE du SAGE Vilaine

CLE du SAGE Golfe du Morbihan - Ria d'Étel

Comité d'Estuaire de la Vilaine



L'équipe 2018

Équipe scientifique et technique du Parc en 2018

16 permanents avec des renforts temporaires, services civiques et stagiaires : Alexandre Crochu, Annaëlle Mézac, Anne Boulet, Antonin Lebougne, Aurélie Dethy, Baptiste Houry, Camille Le Seignoux, Camille Simon, Christelle Nicolas, Claire Quérard, Clément Briandet, David Ledan, Emilie Bataillon-Hogrefe, Fabrice Jaulin, Gaëlle Chaubaron, Gwenegan Cueff, Irène Béguier, Julia Thibault, Juliette Herry, Marianna Fustec, Marie Rolland, Marion Neymeyer, Matthias Urien, Monique Cassé, Morgane Dallic, Morgane Lorseong, Ronan Pasco, Sophie Giraud, Thomas Cosson, Valérie Lamy, Vincent Chapuis.

*Composition du conseil scientifique

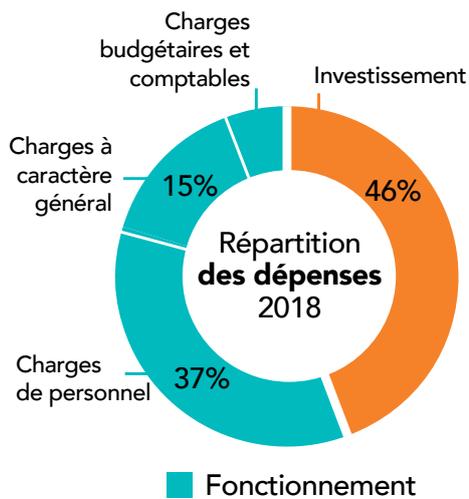
Bertrand Perrin (UBS), Aude Ernout (U de Rennes 1), Sébastien GALLET (UBO), Jacques Hauri (Agrocampus-Ouest), Gérard Grauu (U de Rennes 1), Anne Jaffrezic (INRA/Agrocampus-Ouest), Michèle Gourmelon (IFREMER), David Menier (UBS), Catherine Meur Ferec (UBO), Laurent Labeyrie (UBS), Philippe Mérot (INRA/Agrocampus-Ouest), Hervé Le Bris (Agrocampus-Ouest), Ingrid Peuziat (UBO), Philippe Clergeau (MNHN), Jacques Baudry (INRA), Bénédicte Roche (INRA), Laurence Le Du-Blayo (U de Rennes 2), Célia Debre (UBS), Alexandra Langlais (U de Rennes 1), Nicolas Boillet (UBO), Jean-Eudes Beuret (Agrocampus-Ouest), Denis Bailly (UBO), Alix Cosquer (UBO), Céline Piquée (U de Rennes 2), Julie Léonard (U d'Amiens), Maogan Chaigneau-Normand (U de Rennes 2), Serge Cassen (U de Nantes), Hugues Boussard (INRA), Touria Bajjouk (IFREMER), Sébastien Lefèvre (UBS), Frédéric Bioret (UBO), Philippe Maes (UBS)

**Composition du conseil des associations

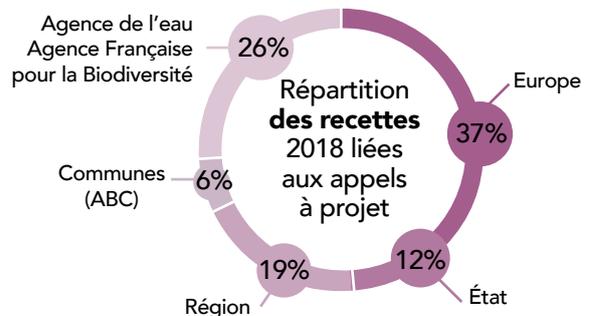
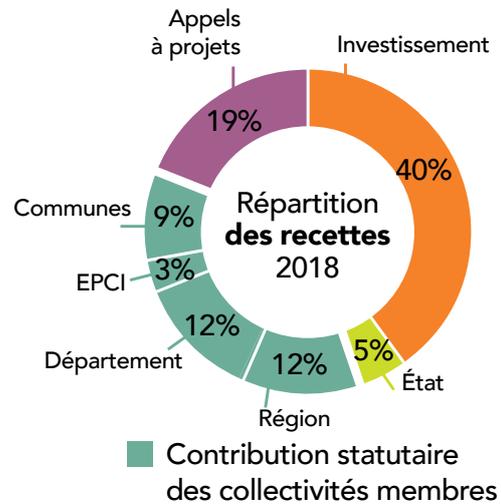
Association Les Amis du Sinagot, Les Amis de Vannes, La Maison Forte et le patrimoine de Rhuy, Vieilles Voiles de Rhuy, Société d'Histoire et d'Archéologie du Pays d'Auray, Un vieux Grément pour Damgan, Arts et Patrimoine, Voiles et Patrimoine du Golfe du Morbihan, Amis du Moulin de Tréguern, Petra Neue, Association Culturelle de Sauvegarde et Mise en Valeur du Patrimoine Arzonnais, Les Petits débrouillards Bretagne, Club astronomique de Rhuy, Algues aux rythmes, Société d'Horticulture du Pays d'Auray, BICYRHUYS, Avis d'éclaircies - Télé d'Ici, RIEM, Jeune Chambre économique de Vannes et sa région, Association des Amis du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, Bretagne Vivante, Eaux et Rivières de Bretagne, FDAAPPMA, Fédération Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage, Fédération des associations de protection de l'Environnement du Golfe du Morbihan, GRETTIA Bretagne, Ligue de Protection des Oiseaux, Les Amis des chemins de ronde, Les Amis du Golfe du Morbihan, Clim'actions Bretagne Sud, Comité Départemental du Tourisme Équestre, Canoë Kayak Club de Vannes, UNAN 56, Ultra marin-raïd du Golfe du Morbihan, École de voile Océane, FFRandonnée du Morbihan, Le Promeneur de Rhuy, Groupe Mammalogique Breton, Association de Chasse Maritime du Morbihan.

Le budget 2018

DÉPENSES
2 374 065 €



RECETTES
2 603 109 €



En chiffres

10

réunions de bureau

3

réunions du conseil syndical

8

réunions des commissions internes du Parc



48

délibérations



31

réunions de comités de projet du Parc

1

réunions du conseil scientifique

4

réunions du conseil des associations

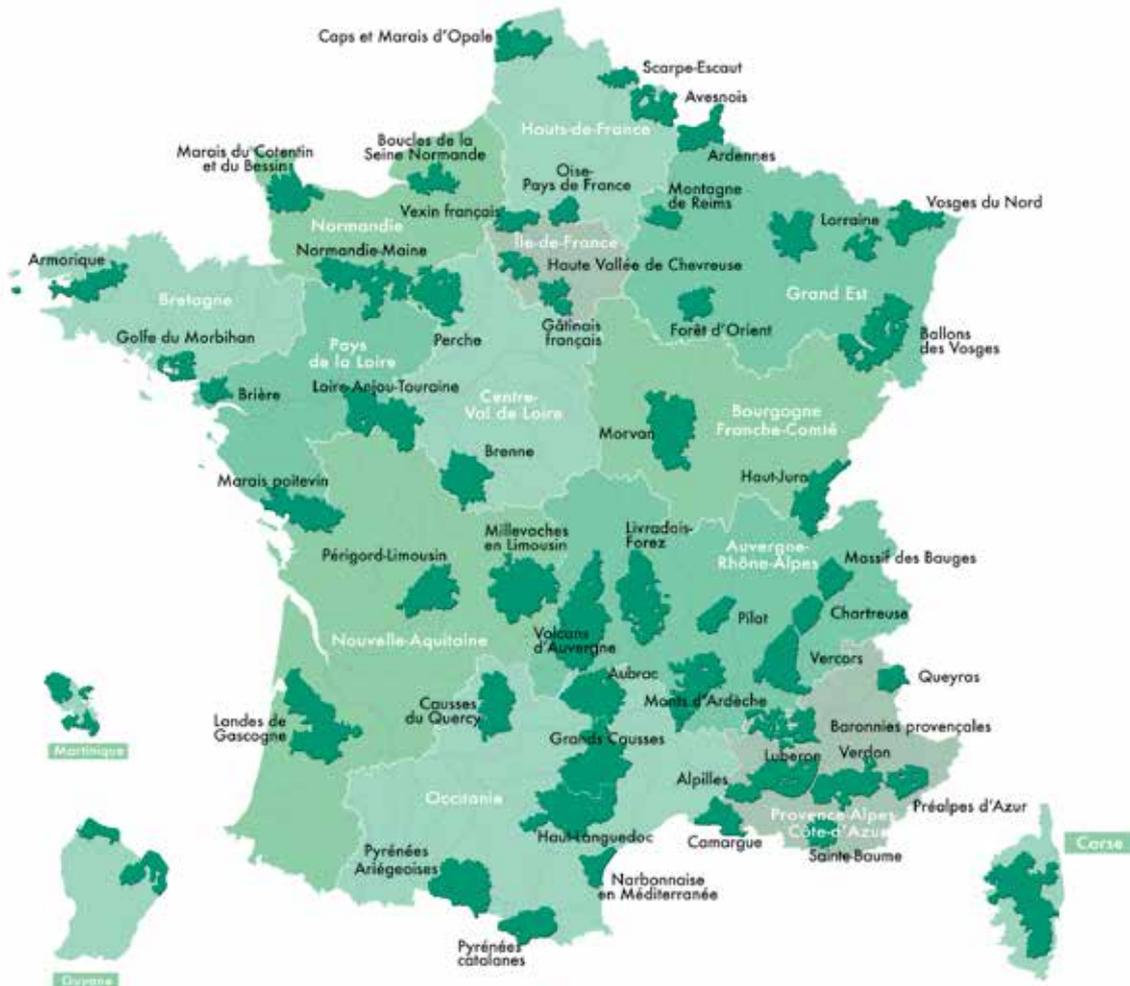


1

conférence annuelle

Une autre vie s'invente ici

53 Parcs naturels régionaux de France



Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

8 boulevard des Iles - CS50213 - 56006 Vannes cedex

Tél. 02 97 62 03 03 - contact@golfe-morbihan.bzh

www.parc-golfe-morbihan.bzh

